

## CONSEIL CITOYEN « ANDUZE »

18 septembre 2019

**Présents :** Romain APPLER (*APE*), Sylvie ARNAUD, Catherine GAILLARD, Anne-Lise DAMOND, Elisa DESYEUX, Christine EYSSERIC, Christelle LAMAIRE, Paloma LEFUR, Monique LESCHIERA, Claudine MEREL, Christophe MICOU, Carol AUBERT (*Département*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants - politique de la ville*).

**Invités :** Monsieur IGLESIAS, Maire d'Anduze ; Nordine MAHARZI, (Médiateur sur Anduze sous convention adulte-relais), Isabelle CZERBAKOFF (Association « Le Langage des Papillons », Joël BAPTISTE et Muriel MUCHA (Association Voyages Culturels).

**Absents :** Delphine BICHET, Marie COLONNA.

**Excusés :** Didier JAFFIOL (*Délégué du préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité**

### La séance débute et la parole est donnée à Monsieur IGLESIAS.

Monsieur IGLESIAS est venu présenter Monsieur MAHARZI, médiateur, depuis un an, sur Anduze dans le cadre de la convention adulte-relais. Monsieur MAHARZI a remplacé Nicolas PETIT, précédent Médiateur sous convention adulte-relais au Sporting Club Anduzien (actuellement embauché à la mairie d'Anduze).

Monsieur IGLESIAS précise que Nordine MAHARZI est essentiellement responsable de l'activité foot sur Anduze et que la veille, ils ont fait le tour des écoles : école maternelle, école primaire et collège.

Suite à ce passage dans les différents établissements scolaires, Monsieur IGLESIAS fait une remarque importante : le calme, le respect et le travail sont présents. Par contre, il fait remonter qu'il a dû intervenir auprès de certains parents pour les inciter à inscrire leurs enfants au collège. Ces enfants refusaient de rentrer dans des établissements leur permettant une formation professionnelle. Ils ont été réinscrits au collège.

Monsieur IGLESIAS parle de la délinquance des jeunes sur Anduze, précise que ces jeunes sont peu nombreux et connus, certains n'habitent pas ou plus dans le village mais à Bagard et Boisset, que depuis cet été des arrestations ont été faites ainsi que des interdictions de séjour sur Anduze pour deux jeunes. Il précise qu'à travers l'enseignement du foot, un grand travail de prévention est effectué sur le territoire, que l'adulte-relais y a toute sa place et de ce fait sa place n'est pas nécessaire au centre-ville.

Depuis cette année, la gendarmerie d'Anduze est indépendante : plus de regroupement avec Saint Jean du Gard qui est regroupé avec Lasalle... La gendarmerie d'Anduze a reçu 3 fonctionnaires titulaires supplémentaires.

Paloma LE FUR fait remonter que les infrastructures pour adolescents : paniers de basket, skate-park... n'existent plus.

Monsieur IGLESIAS explique la raison du non renouvellement systématique. La même bande de jeunes, détruit, brûle, casse... les infrastructures, agressent verbalement les habitants et les passants... d'où le choix de la mairie de supprimer ces équipements.

Monsieur IGLESIAS précise qu'il remplacera ces équipements dans d'autres lieux, à une date non déterminée et surtout sous aucune pression d'associations ou habitants.

Monsieur IGLESIAS fait remonter que les familles de ces 4 jeunes sont beaucoup aidées par la Mairie et le CCAS (école, colonies de vacances...) mais que certaines associations n'ont jamais été présentes auprès des familles de ces jeunes en marge de la société.

Ces même jeunes n'ont jamais voulu appartenir à aucune association sportive.

Suite aux échanges de ce début de réunion, Christophe MICOU propose qu'un Éducateur de Rues soit présent pour aller au-devant des problématiques par un encadrement des jeunes et fait remarquer que la Mairie participe beaucoup à l'accompagnement de ces jeunes.

Monsieur IGLESIAS refuse de créer une structure spécifique pour si peu d'enfants posant problème et souhaite qu'une association les prenne en charge.

Une longue liste d'incivilités est évoquée au cours du Conseil Citoyen de ce jour. Celle-ci est connue de Monsieur IGLESIAS et toute proposition pouvant régler ces incivilités sera acceptée et étudiée en Mairie.

Isabelle CZERBAKOFF, association « Le Langage des Papillons » propose un centre de regroupement des jeunes où à travers des ateliers, citoyenneté, droits et devoirs seraient évoqués.

Monsieur IGLESIAS rappelle qu'il est prêt à mettre à disposition du Conseil Citoyen et des structures qui accompagnent les jeunes, dans la mesure où il y a nécessité, un local situé aux HLM Cévenol. Il n'accompagnera aucune nouvelle association ou nouvelle activité s'il n'y a pas de besoin.

### **Projet d'aménagement de l'espace extérieur de l'école primaire**

Monsieur IGLESIAS informe que le projet est co-construit, cohérent et intéressant. Ce projet a été présenté et accepté par le Conseil Municipal.

Une étude de la problématique des eaux pluviales est actuellement en cours dans le quartier de l'école primaire. Les travaux doivent se terminer fin mars 2020. La réfection de la rue de l'école ne pourra être faite qu'à la fin de ces travaux.

Nicole LE FUR doit proposer un travail avec les enfants de la classe ULIS pour la mosaïque.

Christoph KLEBES doit proposer plan et devis pour l'aménagement extérieur.

### **Projets en cours :**

Un projet « FPH » est présenté : « Mémoire à Partager » restitution le 28 septembre : **vote favorable**

Sylvie ARNAUD rappelle que le mur devant supporter la fresque prévue pour les poubelles de la place de l'Église, n'était toujours pas monté. Monsieur IGLESIAS espère que celui-ci sera fait très prochainement..

## **Divers / Informations :**

---

- Sortie pédagogique avec la MNE sur la montagne Peyremale le 28 septembre matin
- Restitution « Mémoire à Partager du Bassin Alésien et Cévenol » au Jardin de la Filature le 28 septembre après-midi
- Réunion CEREGARD : Journée d'échanges et d'élaboration d'actions pour favoriser l'apprentissage ou le réapprentissage du français le 7 octobre
- Journée Rencontres de la Sécurité le 10 octobre
- Formation CEREGARD : Valeurs de la République et Laïcité les 14 et 15 octobre
- Atelier de Noël le 7 décembre

Anne Lise DAMOND fait remonter :

- Des plaintes d'habitants concernant des odeurs nauséabondes provenant d'appartement situé n° 11 rue Neuve et n° 3 Rue Du Plan de Brie. Ils signalent que les locataires de ces 2 appartements ont de très nombreux chats...
- Lors d'une randonnée sur la montagne Peyremale , les randonneurs ont pu admirer le travail de réhabilitation de la Bergerie et les abreuvoirs. Monsieur IGLESIAS précise que les travaux ont été réalisés par une entreprise de réinsertion et d'autres travaux doivent être faits. Une table d'orientation, sortant de l'atelier de Nicole LE FUR , doit également être installée.
- Le jeune Yanis souhaite voir évoluer les sangliers dans leur milieu naturel et demande si le CC peut organiser cette sortie.  
Monsieur IGLESIAS se propose d'organiser cette sortie avec Monsieur MARRON (responsable de la Société de chasse)

Nota : Isabelle CZERBAKOFF de l'Association « Le Langage des Papillons » a dû partir en cours de réunion et n'a pu faire sa présentation. Elle sera réinvitée pour le prochain Conseil Citoyen.

---

La séance est levée à 20h 30

### **Prochaine réunion**

**16 octobre 2019 – 17h 30 Salle Marius – 1er étage de l'Espace Marcel PAGNOL**

---

## Conseil Citoyens « Cévennes »

19 septembre 2019

### Présents :

Habitants du quartier : Houria ABBADI, Farida BELKHITER, Nadia BELLOLO, Nouara BENYAHIA, Aïcha CAUQUIL, Hassina CHABI, Soraya CHEMINI, Arnaud GONZALEZ, (Avenir Jeunesse), Djennat LALAMI, Maria MONTANARO, Nouara NABTI, Monique RICHE, Brahim TAHAR-CHAOUCHE, Yamina TAHAR-CHAHOUCHE, Sonia TEBBI (Association SESAMMES), Rachida TEBBI, Henria TEBBI, Aïia ASSIA, Barrou SABBAAH, Z. MUCHARD, Saïda KHELIFA, Zakia KHELIFA, Djamila KHELIFA, Zakia LOUBKARI, Assia EL MASSAOUI, Carine HAGGUI,

Institutionnels : Gilles FOURNIER (Chef de Projet participation habitants - politique de la ville), Jean-Luc SAUVAYRE (Délégué cohésion population-police), Samy FERRE (Médiateur Pompier).

Excusés : Régis JOLBERT (Chargé de médiation - logis cévenol), Didier JAFFIOL (Délégué du Préfet).

Validation du compte rendu précédent : **Validé**

### Intervention de Samy FERRE, médiateur sécurité

Samy FERRE adjudant-chef, médiateur sécurité/ incivilités,/ actions secourisme, se présente et énumère les différents domaines dans lesquels il pourrait intervenir si le conseil citoyen approuve et demande son intervention.

Les conseillères lui souhaitent la bienvenue et apprécie sa volonté d'apporter des outils pour l'amélioration de la connaissance des risques et gestes qui sauvent.

A noter cependant que les sapeurs-pompiers lorsqu'ils interviennent dans le quartier le font en toute sécurité, contrairement à d'autres villes, nous ne pouvons que nous en réjouir.

### Logements, Logis Cévenols

- Une habitante se plaint de la **très mauvaise qualité des prises électriques**, et des grilles d'aération, installées lors de la réhabilitation des appartements et déplore que celles ci n'aient pas eu une durée de vie plus longue.  
Elle s'est adressée à l'antenne qui lui rétorque que ces réparations sont à la charge des locataires, ce qu'elle n'accepte pas dans le principe, car ces installations ont eu pour conséquence immédiate, une augmentation de loyer d'une cinquantaine d'euros en moyenne.

- Une autre habitante se plaint de la **durée des travaux visant à installer les ascenseurs** à tous les étages dans l'immeuble du quai de Grabieux. Elle affirme que contrairement à ce qui était prévu, cette installation s'éternise et **met en difficulté les habitants âgées et ceux à mobilité réduite** du fait de pathologies variées.
- Une autre habitante regrette que des **maines courantes ne soient pas installées**, notamment au 7 rue du Lozère où une locataire très âgée, près de 90 ans est tombée, en voulant rentrer chez elle, ce qui lui a occasionné plusieurs cotes cassées.

**Le conseil citoyen interpelle le bailleur Logis Cévenols** afin qu'il tienne compte du vieillissement des populations et de consentir à certains emménagements des halls d'entrées.

Peut-être serait-il judicieux qu'un haut responsable des Logis cévenols consente à participer à une réunion au cours de laquelle, il pourrait répondre à toutes les questions que les habitantes se posent. Mr Régis JOLBERT le fait habituellement et de manière très honnête, mais excusé ce jour.

## Animations Politique de la Ville, Maison pour tous

- **Fêtes de fin d'année**

Les fêtes de fin d'année approchent, il est souvent demandé au conseil,  
**qu'en sera t-il cette année?**

Depuis de nombreuses années, un spectacle suivi d'un goûter est offert aux enfants , et ce dans les locaux de la Maison pour tous.

Depuis 2016, **le Conseil Citoyen, les associations et le Service Enfance et Jeunesse** participent, au travers de réunions, à la préparation de ces fêtes, financées par le Service Politique de la Ville, et en encadrent la réalisation.

Jusqu'à présent, une dynamique fédératrice s'était enclenchée, créant des relations étroites entre les différents partenaires favorisant la cohésion sociale, puisque les publics la mesurent dans l'énergie positive qui s'en dégage.

Le conseil citoyen comme il l'avait évoqué en ce début d'année, souhaite être un acteur majeur de cette organisation.

Il pourrait, dans l'intérêt des populations, pour peu qu'il sache quel budget est alloué à cette manifestation, commencer à prospecter les sociétés du spectacle, et procéder à des pré-réservations, l'échéance se rapprochant très vite.

Il est bien entendu qu'il souhaite que la dynamique évoquée plus haut perdure.

Un stagiaire pourrait également nous apporter une aide logistique....

Pour la gestion financière, le service DRUC, le CCAS/Pôle enfance jeunesse... pourraient en assurer le portage, si toutefois, ils en acceptent le principe.

Mr Baïdir ALI-AÏCHOUBA, responsable de l'Espace jeunes de la Maison pour tous, et Gilles FOURNIER éventuellement pouvant superviser l'ensemble ; avec l'accord de leur hiérarchie bien évidemment.

La seule préoccupation du Conseil Citoyen est que ces animations continuent à être offertes aux enfants et aux familles, pour ne pas accroître un sentiment d'abandon, ressenti, à tort ou à raison, par les habitants.

- Des habitantes demandent pourquoi, le quartier n'est pas égayé par des décorations lumineuses de fin d'année. Madame TAHAR-CHAHOUCHE leur assure qu'elle fera remonter leur demande et que ce sera noté au compte rendu de réunion.
- Plusieurs questions relatives à l'emménagement en matière de sécurité, d'espace de vie, d'espaces verts, de mobilier urbain, fusent. La référente dit n'avoir aucune réponse à ces questions et suggère de lancer une invitation à la personne la plus susceptible d'apporter une réponse fiable.

**Les conseillères approuvent, à la condition que ce soit le premier Magistrat de la ville, et lui seul.**

## **Divers**

- La réduction des commerces est à nouveau évoquée par des habitants qui se désolent de voir le quartier se transformer inexorablement en citée dortoir.

Des habitantes redoutent que les jeunes, n'ayant plus de lieu de rencontre, ne se mettent, lorsque les températures seront négatives, à occuper les halls des immeubles, avec la série de nuisances et de désagrément que cela pourrait engendrer.

**Le conseil citoyen interpelle Monsieur le Maire à ce sujet.**

- Des habitantes demandent quelles ont été les suites de la réunion publique du 28 août. Les référents sont ils en possession du compte-rendu? si c'est le cas, qu'ils le communiquent. Madame TAHAR-CHAHOUCHE dit ne pas être en possession du document, mais ne manquera pas de le diffuser lorsqu'elle l'aura reçu.

Gilles FOURNIER confirme qu'aucun document n'est actuellement réalisé, les équipes « PNRU » étant débordées. En effet, les délais impératifs de dépôt de dossier à l'agence de l'état sont très proches et nécessitent un lourd travail d'analyse, de rédaction et de mise en page afin de « mettre toutes les chances de notre côté ».

Il affirme que dès que les comptes rendus seront rédigés et en sa possession, l'ensemble des membres en sera informé.

- Gilles FOURNIER nous informe que les procédures des projets FPH\* est en place, qu'il est important que les membres du conseil citoyen pensent à des projets. Ceci apportant beaucoup de joie aux habitants du quartier. Il rappelle qu'il reste des fonds sur l'enveloppe du conseil citoyen Alès « Cévennes ».

## **Information, bonne marche du conseil citoyen et règlement :**

Lors de la prochaine réunion du conseil citoyen, il sera demandé, conformément au règlement, à deux conseillères de s'expliquer sur leurs agissements contraires au règles et au principe de la démocratie.

Leur attitude ayant gravement nui à la crédibilité et à la neutralité politique du Conseil Citoyen et par là-même, porté atteinte à l'ensemble des habitants; une sanction sera soumise au vote du Conseil.

---

## DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

### Réponses aux demandes et questionnements

---

- RAS

### Relances à des demandes sans réponse à ce jour

---

- RAS

### Nouvelles demandes

---

- Demande d'avoir des décorations lumineuses de fin d'année au sein du quartier

- 

**Le conseil Citoyen « Cévennes » remercie l'ensemble des services pour leurs réponses données et futures**

---

Fin de réunion à 20h 50

**Prochains conseil citoyen**  
**17 octobre 2019 - 17 heures 30**  
**Maison pour Tous « Louis Aragon ».**

---

\* **FPH** : Fond de participation des habitants

## Conseil Citoyen « Prés Saint-Jean »

17 septembre 2019

Secrétaire de séance : ROUVEYROL Cathy, MASSOMA Mariotte

Personnes présentes : AISSAOUI Salima, AÏT-AHMED Luiza, ATBA Aziha, ICHALLALEN Laytmas (La clède), MASSOMA Mariotte, ROUVEYROL Cathy (Radio Grille-Ouverte), SIDI Yannis, SAUVAYRE Jean-Luc (*Délégué Cohésion population-police*), FOURNIER Gilles (Chef de Projet participation habitants - politique de la ville).

Personne(s) invité(s) : MESSAGER Anne-Lise

Personne excusée : REKIKHA Khoukha, JOLBERT Régis (Chargé de médiation - logis cévenol), Didier JAFFIOL (Délégué du Préfet).

Validation du précédent compte rendu : **Validé**

### Ordre du jour

- Installation de la table
- Compte rendu des projets de l'été
- Les Mardis du Château de Portes
- Le journal « L'ECHO DE NOS QUARTIERS »
- Compte rendu des ateliers avec UFC QUE CHOISIR
- Nouvelles procédures du FPH
- Solde de notre budget FPH

### Avant Propos :

Le conseil citoyen a le plaisir de recevoir Mme Anne-Lyse MESSAGER, du C.C. Alès « Centre Ville », qui a été invitée par M. Mariotte MASSOMA suite à sa participation aux Mardis du Château de Portes.

### Installation de la table

Comme demandé lors du dernier conseil citoyen du mois de juin, une table a été installée dans le parc, non loin des bancs.

Il est certain que cette table ajoute un cachet particulier à l'endroit et complète très agréablement l'espace déjà emménagé de plusieurs bancs ainsi que du panneau d'affichage du conseil citoyen.

Le conseil citoyen souligne que cet ensemble de mobilier urbain répond à la demande des habitants, il est utilisé par de nombreuses personnes, familles et collégiens





Les membres présents remercient vivement les instances de la ville pour leur promptitude à avoir satisfait le souhait des habitants.

## Compte rendu des projets FPH de l'été

### Sortie Mer

Salima AISSAOUI et Mariotte MASSOMA ont fait un compte rendu exhaustif de la sortie à la mer (La Grande Motte), organisée le 13 Août 2019, pour les personnes qui ne pouvaient pas partir en vacances.

Le coût total a été de 609.02€, et le FPH a subventionné le projet pour un montant de 515.02€.

Ce projet a été conçu en co-animation avec les associations Avenir Jeunesse et La clède, en partenariat avec le conseil citoyen Alès « Cévennes ».

Un remerciement chaleureusement et particulier à Arnaud GONZALES et Salima AISSAOUI d'«Avenir Jeunesse », Laytmas ICHALLALEN de « La Clède » qui se sont occupés des inscriptions , pour les habitants des quartiers des Cévennes et des près Saint-Jean.

Le bilan d'activité a été établi et il est joint au présent compte rendu en annexe.

### Sortie Ciné

Le festival Ciné Eté au Cinéplanet a connu également un immense succès populaire, adultes et enfants confondus.

**Ce fut une occasion de sortie en famille.**

Laytmas ICALALEM, pour sa part, avait inscrit 86 personnes qui ont pu voir gratuitement , au choix, les six projections proposées sur Alès les 26 & 27 Août 2019.

Le festival Itinérances et le Cinéplanet sont très satisfaits du nombre de personnes des quartiers qui sont venues aux séances.

**Le conseil citoyen remercie le cinéma « Cinéplanet » pour son accueil ainsi que le Festival Itinérances pour son soutien financier.**

### **Les mardis du château de Portes**

Les mardis du Château de Portes, manifestation organisée au mois de Juillet et où tous les conseils citoyens étaient conviés a été un grand succès.

Les moyens mis en œuvre pour transporter , accueillir et nourrir les membres des conseils citoyens ont été très appréciés.

Les discussions avec les différents artistes et intervenants ont été d'une grande simplicité, **les personnes qui en ont bénéficié tiennent à les remercier**, tant pour leur disponibilité que leur sympathie.

Un des membres propose de signifier notre reconnaissance à Isabelle FARDOUX-JOUE et Eliette CARPIER en leur donnant, par écrit, un résumé des impressions ressenties par l'un des participants.

**Le conseil citoyen y est très favorable**

### **Le journal « l'écho des quartier »**

Le numéro 2 de notre journal « L'ECHO DE NOS QUARTIERS » est enfin paru. Nos félicitations à tous ceux et celles qui ont contribué à sa fabrication.

Les dossiers seront finalisés rapidement.

Il reste à le distribuer auprès des habitants. Yanis est d'accord pour impliquer les jeunes de l'association RAIA

### **Divers**

- FPH : Le conseil citoyen aimerait connaître les nouvelles procédures du FPH.  
Le conseil citoyen voudrait savoir quel est le solde de son budget annuel.  
En outre, nous demandons qu'à chaque séance, ce montant soit mis à jour en fonction des projets approuvés et réalisés.  
Gilles FOURNIER informe qu'il va se renseigner auprès du GIP qui gère ce budget.
- UFC QUE CHOISIR : Les ateliers se poursuivent, mais une difficulté se pose pour le local.
- Le conseil citoyen réfléchit à un projet d'organiser, avec d'autres conseils citoyens et associations , un spectacle de Noël.

---

## DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

### Réponses aux demandes et questionnements

- Demande de trois bancs supplémentaires.  
L'installation est réalisée, une table type « ONF »
- 

### Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune relance

### Nouvelles demandes / questionnement

- Le conseil citoyen demande s'il serait possible d'installer une poubelle en proximité du nouvel espace emménagé.
- 

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

---

Fin de séance : 19h 30

Prochains conseils citoyens

15 octobre 2019, **17 heures 30** salle « Selon possibilité »

**Point de rencontre au pied de l'entrée de Radio Grille Ouverte**

---

# Annexe

## FICHE ET BILAN D'ACTIVITE SORTIE A LA MER DU 13 AOÛT 2019

En date du 18 juin 2019, le conseil citoyen a entériné plusieurs projets, dont une sortie à la mer au mois d'août pour les familles qui ne pouvaient pas partir en vacances.

La destination choisie était la plage de la Grande Motte, pour le mardi 13 août.

Pour le déplacement, le prestataire C.A.R. (Coopérative des Autocars Réunis), nous a loué un autocar avec un conducteur, d'une contenance de 55 places.

Bien que ce soit le C.C. des PSJ qui ait monté le projet, nous avons jugé nécessaire d'y associer aussi les habitants des CVN, avec une répartition égalitaire des inscriptions (25 par quartier).

Elles se sont faites, pour les CVN, auprès de Salima AISSAOUI & Arnaud (Avenir Jeunesse), et pour les PSJ, auprès de Laytmas ICHALLALEN (La Clède). Nous les remercions vivement pour leur concours et dévouement.

Nous avons déterminé qu'une participation financière était souhaitable et l'avons fixée à 2€ par personne, payables au moment de l'inscription.

En définitive, il y a eu 47 inscriptions au total (27 pour les CVN et 20 pour les PSJ), soit une recette globale de 94.00€.

Compte tenu des absences et/ou désistements, nous étions 45 dans l'autocar. Nous étions convenus que les personnes ayant payé leur participation et ne s'étant pas présentées ne seraient pas remboursées. (Il y en a quelques unes, cinq au moins).

Nous sommes partis d'Alès (PSJ) à 8h55 et arrivés à la Grande Motte à 10h26. Nous étions de retour aux PSJ 18h.

L'ambiance était conviviale et bon enfant, et aucun désagrément n'a été déploré.

Nous tenons à saluer la gentillesse et la courtoisie de notre conducteur, Morgan.

Il est à noter que Mme Salima AISSAOUI nous a rejoints à la Grande Motte, accompagnée de Mlles Stella et Houria, dans le cadre de leur service civique.

### BILAN FINANCIER

#### Dépenses :

* Location autocar	575.00€
* Trousse de premier secours	30.02€
* Déplacements en bus Gare-Cévennes	4.00€
<b>TOTAL</b>	<b>609.02€</b>

#### Recettes :

* Participation des habitants	94.00€
* Subvention du FPH	515.02€
<b>TOTAL</b>	<b>609.02€</b>

#### Observations relevées et à rapporter :

- L'heure de départ de la Grande Motte était fixée à 16h30. Nombre de participants pensent qu'on aurait pu la repousser d'une heure.
- Entre l'endroit où le bus nous avait déposé et la plage, cela faisait une petite trotte ; à l'avenir, nous devons penser à ceux qui ont la mobilité délicate et difficile.

#### Remarque personnelle :

Il serait peut-être judicieux de fixer un montant forfaitaire pour les frais engagés (téléphone, déplacements,...), et qui ne rentrent pas dans le cadre du bénévolat.

Mariotte MASSOMA, Porteur du projet

## Conseil Citoyen « Rive Droite »

11 septembre 2019

### Personnes présentes :

BRUN Monique (*association Mosaïque*), CHAVEY Lydie, DENIJS Quentin, GAGGIA Françoise, GENEST Pascale, PIAT Christiane (*collectif des chômeurs*), POUDEVIGNE Edwige, RAFFAULT Maryannick, Etienne KRESCHMAR (*Collectif animateurs 30*), Danielle CASTAN, Anaïs VARELA, Catherine REGUE, JOLBERT Régis (*Médiateur Logis Cévennois*), SAUVAYRE Jean-Luc (*Délégué Cohésion population-police*) FOURNIER Gilles (*Chef de projet participation habitants politique de la ville*), .

### Personnes excusées

THOYER Marie-Noële, LEONETTI Marion (*association Blannaves*), JAFFIOL Didier (*Délégué du Préfet*).

Validation du précédent compte rendu : **Validé**

### Ordre du jour :

- PNRU (Programme National de Rénovation Urbaine) :  
Compte-rendu des dernières réunions concernant Rochebelle et Cauvel-La Royale, et suivi des questions soulevées (telles que, entre autres : l'insalubrité de certains immeubles, la démolition du CAMPS, etc...),
- L'insécurité à Rochebelle,
- L'écho des quartiers,
- Divers.

### URBANISME- ANRU

#### • Rappel du dispositif ANRU par Etienne KRESCHMAR

Un rappel du dispositif a été fait par Etienne KRESCHMAR : Il s'agit d'un programme de rénovation mis en place par l'Etat dans le cadre de la Politique de la ville depuis les années 80 qui concerne les quartiers prioritaires (« défavorisés ») afin de lutter contre l'insalubrité des logements et améliorer la qualité de vie des habitants par le biais de l'urbanisme.

Une première tranche de travaux a eu lieu dans certains quartiers d'Alès et vont se poursuivre par une deuxième tranche dans les mêmes quartiers (Prés St Jean, Cévennes, etc .).

En 2018, des concertations ont été organisées pour les différents quartiers concernés par le PNRU 2 et notamment pour la Rive droite d'Alès sous forme d'ateliers participatifs (le quartier Rive droite a été partagé en deux ; ce qui a donné lieu à 2 réunions distinctes : une pour le quartier Rive droite jusqu'au pont de Brouzen (comprenant le Faubourg de Rochebelle et quai Bilina) et l'autre pour la partie rive droite à partir du quai de Cauvel (pour le quartier de Cauvel- La Royale).

La deuxième phase de concertation a eu lieu fin août, début septembre 2019.



- **Compte-rendu des dernières réunions du PNRU concernant Rochebelle et Cauvel La Royale, et questions soulevées (telles que, entre autres : l'insalubrité de certains immeubles, la démolition du CAMPS, etc....) :**

#### Réunion de présentation des projets d'aménagement du **3 septembre 2019 pour Cauvel -La Royale :**

Une vingtaine de personnes présentes ; sous forme d'une présentation collective par les chargés de projet du cabinet NICAYA et par Mr BOFFY, chargé de projet pour l'Agglomération, puis d'ateliers par petits groupes permettant de lister les remarques de chacun et de les noter sur le plan.

- **Projet pour le quai de Cauvel** - sécurisation du quai (problèmes de vitesse, de sorties d'impasses) avec la suite de la piste cyclable, réaménagement des trottoirs...

Les habitants suggèrent que certaines choses soient faites avant les travaux contre l'excès de vitesse (ralentisseurs par exemple...). De même, pour la durée du feu de circulation au pont de Brouzen (côté quai de Cauvel) qui est trop courte.

- **Le projet de démolition du CAMPS** (centre d'accueil médico-psychologique précoce pour les 0 -6 ans) a soulevé de nombreuses questions et une certaine opposition. La population préférerait une revalorisation du patrimoine. Le problème du coût de la mise aux normes du bâtiment trop important ne permettrait pas cette option.

Le projet de construction d'un habitat avec accès à la propriété à la place du CAMPS ne fait pas l'unanimité.

Cela ne correspond pas aux besoins des habitants qui n'ont pas de structure d'accueil suffisamment grande pour se réunir ou pratiquer des activités socio-culturelles.

L'idée que le projet comprenne une partie ouverte aux publics et aux associations, a recueilli le plus d'adhésion car elle serait utile à la population de Cauvel La Royale et même au-delà du quartier. Cela valoriserait le lieu, situé dans le parc, à proximité de la piscine en favorisant le lien social.

- La rénovation de la piscine devrait être réalisée par un autre dispositif que le PNRU.
- Une réhabilitation de l'habitat social (Logis Cévenols et Un toit pour tous) et de l'habitat privé est prévue.

La prochaine présentation devrait donner aux habitants de Cauvel La Royale une nouvelle occasion d'apporter des détails et précisions sur leurs besoins.

#### Réunion de présentation des projets d'aménagement du **5 septembre 2019 pour le Faubourg de Rochebelle (jusqu'au pont de Brouzen) :**

Une cinquantaine de personnes présentes. A noter la présence du maire Max ROUSTAN. La présentation s'est déroulée sous forme d'un débat collectif avec l' élu et les chargés de projet du cabinet NICAYA.

Le projet vise à lutter contre l'habitat vétuste et indigne. En effet le constat donne 1/3 des immeubles dégradés.

Des démolitions sont prévues pour détruire les immeubles vétustes. A la question d'un propriétaire demandant si les habitations rénovées pourraient faire l'objet d'expropriation, le maire a répondu que seules les immeubles vétustes et non rénovés seront abattus. Des subventions seront proposées pour les rénovations. Une quinzaine de logements seront construits pour permettre une plus grande mixité sociale.

Il ne s'agit donc pas d'une démolition totale à partir de l'école privée Notre Dame comme annoncé par le maire à la Cantine le 6 juin dernier.

Un équipement public sera aménagé dans l'école privée. (sans précisions pour l'instant)

Le projet prévoit une placette vers la Salle Panséra, des places de stationnement autour de la Bourse, « un mail » (avenue boisée) entre la placette et l'école la Calandretta.

La municipalité souhaite acheter les garages et commerces vacants pour les louer à des artisans et faire du quartier un quartier d'Art à vocation touristique. Une réouverture de la Mine Témoin est prévue.

Une réhabilitation du parc d'habitat social individuel et collectif (Logis Cévenols et Un toit pour tous) est prévu, comprenant traitement thermique, isolation, halls et rénovation architecturale, ainsi que des créations de parkings, espaces verts, élargissement des trottoirs et rénovation de l'éclairage.

Suite à ces comptes rendus, les échanges ont porté sur différents points :

- Le devenir des associations présentes dans le quartier.  
En effet, le Collectif animateurs 30 présent depuis 5 ans (avec des projets solidaires dans le cadre de la Cantine, la Boutique et l'épicerie), a accompli un travail de lien social dont il faut tenir compte.
- Les arbres : des participants ont constaté que de nombreux arbres ont été abattus et le déplorent.  
D'autres arbres seront-ils replantés ? Le maire a répondu que les arbres étaient malades et que la législation sur les digues interdit de planter à proximité. Des espaces verts devraient être aménagés.
- Le problème de l'hygiène et du nettoyage des rues est évoqué.  
Les habitants souhaitent que le service de voirie passe plus souvent et dans toutes les rues.

Monsieur le Maire Max ROUSTAN souhaite que les problèmes du quotidien soient évoqués en conseil citoyen. Il y viendra et s'y exprimera quand il y sera invité.

Les membres présents lors des réunions de concertation expriment que les présentations ont été « larges » et « flous » (certainement liés au niveau d'avancée des projets), mais très intéressantes.

La durée des travaux pourraient durer de 2 à 10 ans....

Après le retour de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine en fin d'année, les prochaines réunions publiques de présentation seront prévues début 2020

Les membres du conseil citoyen sont d'accord pour suivre le dispositif PNRU et mobiliseront les habitants pour qu'ils continuent à donner leur avis.

Certains suggèrent de demander à Mr Boffy de venir échanger au sujet du projet pour rester mobilisés.

## **L'insécurité à Rochebelle**

De nouvelles personnes sont venues au conseil pour exprimer leurs problèmes d'insécurité vécue au quotidien dans le Faubourg.

Une jeune femme, mère de famille, habitant aux alentours de l'église a témoigné de ce qu'elle a vécu : elle a été agressée dans la rue. Sa voiture a été détériorée quatre fois par des voisins, son réservoir a été perforé, sa porte fracturée, ses poules volées dans son jardin. Elle a appelé la police qui n'est pas venue puis elle est allée déposer plainte contre le voleur qu'elle connaissait mais la police n'a pas voulu consigner sa plainte, lui conseillant de « laisser tomber et de déménager ».

Une autre dame témoigne du fait que les jeunes filles qui passent dans la rue sont insultées par des propos dégradants et sexistes. Une voiture a été brûlée récemment, deux autres voitures auparavant.

L'ambiance est détestable car des dealers de drogue vendent librement dans la rue. De plus des ventes de diverses marchandises se font dans les coffres des voitures. Dans la rue du faubourg, les bruits des groupes dérangent le voisinage jusqu'à tard dans la nuit.

Les habitants souhaitent partir.....

Les personnes ont interpellé la police, en vain... Et lorsqu'elle passe faire une ronde de temps en temps ce n'est pas aux heures où il y a des problèmes. La police justifie leur absence par le manque d'effectifs.

Mr SAUVAYRE, en charge du lien entre police et population, confirme le manque d'effectifs ; ce explique le défaut d'intervention. Avant l'été, c'est le phénomène des gilets jaunes sur lequel étaient focalisés les policiers. En général, ils donnent d'abord la priorité aux agressions puis aux trafics de drogue. Il constate un épuisement « des troupes » du au découragement face à la réponse judiciaire (les personnes arrêtées 40-50 fois puis relâchées). Il dit que le maire essaie de faire bouger les choses.

Il suggère de continuer à appeler le 17 et d'insister si besoin. Il dit qu'il peut faire intervenir un médiateur connu dans le quartier. Les participants le connaissent mais il n'a rien pu faire pour l'instant.

Si la réponse policière n'est pas satisfaisante, il est possible d'en référer au Procureur de la République.

Se pose donc la question d'une pétition à faire circuler et à envoyer au Procureur. Certains membres suggèrent d'écrire une lettre au nom du conseil citoyen plutôt qu'une pétition.

Par ailleurs une dame habitant derrière l'église Notre Dame constate que le sens interdit n'est pas respecté. Elle suggère de changer le sens de circulation pour éviter les problèmes de vitesse.

Le sujet de la circulation a fait rebondir une autre personne qui souhaite que la navette passe sur le quai...

### **Journal « L'écho de nos Quartiers »**

Ce journal « inter-conseils citoyens » a finalement été publié grâce à la persévérance des membres engagés sur ce projet.

90 exemplaires (édités par les services de l'Agglomération) seront distribués dans chaque conseil citoyen. Rappelons qu'Alès bénéficie d'un partage en plusieurs conseils : Rive droite (Faubourg de Rochebelle et Cauvel la Royale), Centre Ville, Prés St Jean, Cévennes, Tamaris. De plus, trois autres conseils ont lieu à Anduze, la Grand Combe et St Ambroix.

### **Divers**

L'association Mosaïque reprendra ses activités début octobre : soutien scolaire, cours de français, couture, animations et sorties culturelles.

Elle lance un appel pour recruter de nouveaux bénévoles pour le soutien scolaire et l'alphabétisation.

Se mettre en contact avec Monique Brun au 04 66 52 12 23 ou 07 68 89 24 44 ou directement les lundis mardis et vendredis de 17 à 18 h 30 à partir d'octobre à l'association Mosaïque.

### **Proposition d'ordre du jour à compléter :**

- Rédaction d'une lettre au procureur au sujet de l'insécurité ?
- Réfléchir à : Idées d'événement(s) ou actions à proposer pour le conseil citoyen ? (Par exemple Communication pour faire connaître conseil citoyen ?)
- Suite des invitations aux associations et personnes ressources du quartier ? (Françoise Gaggia rappellera les personnes contactées avant l'été.)
- Saisons culturelles : La Verrerie (Pôle National Cirque), Le Cratère (théâtre)
- UFC Que choisir (pour donner suite à la venue des représentants de l'association) : personnes intéressées par une séance d'information ? , organiser une rencontre si inscriptions ?



---

## DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

### Réponses aux demandes et questionnements

- Aménagement de l'arrêt de bus demandé pour le nouvel IME de Rochebelle.

Le service informe que les travaux devraient commencer avant la fin de l'année, mais il note que le chantier s'avère délicat en raison de la typologie et des contraintes de l'espace.

- Aménagement du terrain de sports en dessous du PAB – Question du 19 juin 2019

Demande d'information sur la plantation d'arbres prévue

Le service en charge nous répond qu'il sera planté :

- 5 arbres sur les parties en clapissette du Citystade de Rochebelle:
- 2 arbres seront plantés en bord de route alignés au Micocoulier existant,
- 3 autres arbres seront plantés entre les espaces de détente et de jeux.

Les plantations seront programmées courant automne/hiver pour une meilleure reprise des arbres, selon les disponibilités des équipes.

### Relances des demandes sans réponse à ce jour

- Aucune

### Nouvelles demandes / questionnement

- Aucune

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

---

Fin de séance : 20 heures

---

**Prochains conseils citoyens**

9 octobre 2019 - 18 heures

Association MOSAÏQUE, quai de Cauvel, dans le premier HLM au rez de chaussée

---

## CONSEIL CITOYEN « TAMARIS »

10 septembre 2019

### Début de la séance : 17h 50

Secrétaire de séance : Georges PECHOUX

Animateur de séance : Raymond KOSEL

#### Personnes présentes :

Habitants du quartier : Raymond KOSEL, Christelle LABAUME, Murielle MUCHA, Georges PECHOUX, Jacques DUROT, Marcel CORP, Nicole CHOUKROUN, Jean-Marie SERVILLE.

Associations : Joël BAPTISTE (*Association Voyages Culturels*).

Institutionnels : Régis JOLBERT (*Chargé de médiation - logis cévenol*), SAUVAYRE Jean-Luc (*Délégué Cohésion population-police*), Gilles FOURNIER (*Chef de Projet participation habitants - politique de la ville*).

Personne invitée : Monsieur le Président Maire, Max ROUSTAN

Personnes excusées : Lydie AZAN, Mme TRINQUIER.

Validation du précédent compte rendu : **Validé à l'unanimité**

### En intro :

Le conseil citoyen, suite à la proposition faite lors de la réunion de juin ; a invité le maire d'Alès Monsieur Max ROUSTAN.

Le conseil citoyen l'accueille en le remerciant pour sa disponibilité et pour l'attention portée aux demandes relayées lors de nos précédentes réunions..

### Monsieur le Maire d'Alès

Le maire remercie le conseil citoyen pour cette invitation. Il rappelle qu'il ne peut pas intervenir dans les débats du conseil citoyen. Le maire se félicite du comportement des conseils citoyens d'Alès, particulièrement pour leurs comptes-rendus précis qui lui permettent de mobiliser les services de la ville sur les points soulevés. Le maire dispose d'un outil de suivi des différentes demandes validées.

Il fait le point sur les avancées précédentes, évoque la rénovation prochaine de la Maison du Peuple et la reprise par la mairie de l'ancienne salle des fêtes. Cette action fait encore l'objet de démêlés pour identifier le propriétaire. La ville compterait se servir de l'emplacement pour améliorer la dépose des enfants à l'école privée. La ville travaille sur l'aménagement du quartier de Tamaris dans le cadre du Projet National de Rénovation Urbaine (PNRU). Le projet global devrait lui être présenté le 11 septembre 2019. Le dossier sera présenté à Paris pour une première approbation.

Les services responsables du PNRU reviendront vers les conseils citoyens et les habitants dans le cadre

du suivi en concertation afin d'affiner le travail d'analyse ; rue par rue, maison par maison, etc.

Ce travail en commun avec les conseils citoyens devrait aboutir à de gros changements pour les quartiers de Tamaris, de La Royale, de Rochebelle du secteur QPV centre ville et du faubourg du Soleil.

Les gros travaux de rénovation seront sur les faubourgs du Soleil et Rochebelle ainsi que les près Saint-Jean ; Tamaris étant de plus petite taille, le secteur n'est pas pour autant « oublié ».

Sur l'ex crassier à Tamaris va s'installer une pépinière d'entreprises impliquées dans le Pôle mécanique. L'emplacement de cet ancien crassier se situe entre la rocade et le cimetière.

## **S'en suit des échanges avec les personnes présentes**

---

### **Communication/information**

Un des référents pense qu'il y a un problème de communication au sujet des conseils citoyens et demande s'il est envisageable d'insérer des encarts dans Alès Agglo sur l'activité et les dates de réunion des conseils citoyens. Il demande également si le tableau électronique pourrait également relayer cette information, les dates des réunions notamment.

**Monsieur le Maire** recommande de prendre contact au Capitole avec Mme ZALEA qui pourrait permettre cette communication. Existerait-il un site internet qui permettrait à chacun de se renseigner.

Un des référents complète cette impression de manque de communication dans le cadre du PNRU au vu de la faible participation des habitants de Tamaris à la dernière réunion de concertation.

### **Transport urbain**

Une habitante relève les difficultés éprouvées pour ce qui est des transports. Horaires trop restreints pour envisager de se rendre au travail, et encore moins pendant la période d'été. Un citoyen relève que le service n'est pas assez dense pour habituer les citoyens à se passer de la voiture. Le maire fait remarquer que le coût du service de bus est important et n'est pas équilibré (15M€ de dépenses pour 800k€ de recettes).

Une citoyenne évoque l'absence de confort de l'arrêt de bus Clos Vilard (ligne 1 direction Tamaris). Le trottoir est étroit, pas de banc pour attendre, pas d'abri en cas de pluie, il fait sombre la nuit. Un autre problème est évoqué sur cette ligne 1 pour la montée et la descente de personnes à mobilité réduite à l'arrêt Forges. La manœuvre des conducteurs n'est pas toujours possible pour aligner le bus le long de l'arrêt du fait de stationnements récurrents sur le milieu de la chaussée.

### **Circulation/sécurité**

Une citoyenne se plaint de la circulation sur la rue Auguste Delaune. Elle relève la présence de gravillons depuis des mois, la vitesse excessive des motos et voitures – comme sur bien d'autres voies du quartier - ainsi que la circulation régulière des véhicules de transport routier allant ou venant de Cévennes Déchets en contradiction avec les consignes de circulation.

**Monsieur le Maire** indique que l'on peut signaler à Cévennes Déchets les véhicules qui ne respectent pas ces consignes.

Un citoyen évoque le stationnement systématique sur les trottoirs d'habitants de la nouvelle unité d'habitation des Logis cévenols dans la rue du docteur Mercier. Il redoute que la future zone de dépose des élèves de l'école privée soit envahie par ce stationnement résidentiel. Manquerait-il de place de stationnement dans cette unité d'habitation ?

## Déplacement piéton

Un référent évoque la sécurisation de la rue de Lajudie pour le déplacement des écoliers allant des Cévennes à l'école privée. Il demande une bande piétonne le long de la chaussée.

**Monsieur le Maire indique** que cela devait être pris en compte dans le cadre des travaux futurs.

Un citoyen évoque la circulation entre la place de l'église et l'école privée : les enfants comme les adultes se déplacent le long de l'école plutôt que sur l'étroit trottoir coté zone d'activité.

Il est également évoqué le « non entretien » des trottoirs sur tout le quartier, point déjà inscrit lors des comptes rendus précédents. Les membres présents insistent sur le fait qu'il est impossible d'utiliser certains trottoirs car la végétation l'en empêche.

**Monsieur le Maire évoque** l'opération « coup de poing » engagée pour nettoyer avec des procédés mécaniques les herbes qui poussent. Il rappelle que c'est, en principe, au propriétaire d'effectuer ce nettoyage.

## Divers

Un citoyen évoque l'absence du panneau de sortie de l'agglomération à l'entrée de Saint Martin de Valgalgues.

Une question est posée sur le devenir de la friche des anciennes forges, les habitants redoutent des activités bruyantes, odorantes, polluantes et génératrices d'un trafic routier supplémentaire.

Le conseil remercie le maire pour ce moment d'échanges

---

## Suite de la réunion

### Échanges

Un des référents rappelle que le règlement permet d'exclure un participant aux réunions du conseil citoyen qui perturberait le bon déroulement de la réunion.

Un autre rappelle que la parole est libre et que l'expression y est possible.

Gilles FOURNIER indique que, dans un souci d'efficacité, il est possible que le conseil citoyen organise une réunion de quartier où un débat qui permettrait de mieux préparer les questions souhaitées à l'invité d'une réunion ultérieure du conseil citoyen (Élu, représentant d'une autorité, d'une association ou d'une entreprise...).

Également, il explique qu'un conseil citoyen est une entité composée de membres dit « permanent », mais qu'il est possible et souhaitable, comme c'est le cas sur Tamaris de garder la « porte ouverte ». Cependant, si le nombre de personnes s'avérait trop important, il est envisageable de réaliser des réunions seulement entre les membres et d'en proposer d'autres, parfois, sur l'idée « réunion de quartier / droit d'expression » ouvertes à tous. Ceci afin de recueillir la parole des habitants Pourquoi pas lors d'une prochaine invitation ?

### Action Marché de Tamaris « les premiers jeudis du mois »

Le marché du 1<sup>er</sup> jeudi du mois : Cela avait déjà été débattu lors du conseil de fin d'année : la plupart s'accordent sur une poursuite sans le barbecue. Le prochain jeudi donc sans barbecue. Dans l'immédiat l'action est maintenue à la place des Forges, prochaine action : Jeudi 3 octobre, rendez-vous à 8h30.

Joël BAPTISTE et Muriel MUCHA prennent en charge depuis toujours la logistique de ces jeudis. Ils se proposent de maintenir leurs soutiens pour le mobilier et les grilles de l'association « Voyages Culturels ».

Joël BAPTISTE demande une identification des personnes qui tiendront les différents stands du conseil.

Bilan relevés :

- Documentation : Raymond
- Exposition photo : Anaïs
- Les noms de rue : Anaïs
- Stand du conseil : Georges

L'association Voyages Culturel réalisera un lâcher de livres.

## **Information / Divers**

---

L'association Solid@rnet reprend ses ateliers à l'OMS le 20 septembre à 09h30.

Changement d'horaire des réunions : Un référent demande si le jour de mardi 17h30 convient toujours pour les réunions des conseils citoyens

**L'accord se porte sur le mardi à 18h00.**

Le représentant des logis cévenols demande s'il doit toujours distribuer le journal des quartiers dans les immeubles de Tamaris. La quantité éditée ne permet pas cette distribution. Un point sera fait ultérieurement.

Le 10 octobre l'Association Emeraude organisera une après midi de sensibilisation dans le cadre de la journée mondiale de la santé mentale. Le conseil citoyen s'impliquera dans cette action.

Le 19 novembre une soirée de débat sera organisée par le conseil citoyen, les intervenants seront pressentis par l'association « La Clède » et le thème du débat sera choisi par les deux écoles de Tamaris. Nous aurons à établir une FPH au mois d'octobre.

Joël souhaite mettre en place une visite d'associations.

Un référent évoque l'inscription au sondage Police Sécurité du quotidien. Ceux qui se sont inscrits n'ont toujours pas été contactés pour participer.

Jean-Luc SAUVAYRE renouvellera la procédure d'inscription.

## **Retour, bilan des ateliers d'initiation à l'outil informatique de l'association « Solid@rnet »**

---

- L'association Solid@rnet propose chaque vendredi de 9h30 à 11h30 un atelier informatique pour les habitants de Tamaris.  
Ces ateliers sont suivis par 5 à 8 personnes très régulièrement. Les participants sont globalement satisfaits.
- Des participants souhaiteraient qu'un thème soit retenu pour chacune des séances et fasse l'objet d'une animation particulière de 15 à 30 minutes pour l'ensemble du groupe. Le choix des thèmes pouvant être fait pour un mois ou d'un atelier sur l'autre.
- Gilles FOURNIER nous informe qu'une association de danse Fitness va proposer des cours sur le quartier, elle cherche des locaux pour s'installer.  
Un référent va l'inviter à la prochaine réunion.
- Rachid BENLHACEM qui s'occupe des clauses sociales dans le cadre des chantiers, ceux du PNRU inclus, se présentera au prochain conseil citoyen pour évoquer son implication dans l'embauche de jeunes des quartiers.

---

## DEMANDES / QUESTIONNEMENT SUIVI

### Réponses aux demandes et questionnements

- Invasion de l'Ailante glanduleux. [Du 25 juin 2019](#)

**Le conseil citoyen adresse ses remerciements aux équipes de la mairie** qui sont intervenus pour désherber de nombreuses voies de Tamaris.  
De nombreuses pousses d'ailante glanduleux qui se développaient sur la voie publique ont été coupées.

### Relances des demandes sans réponse à ce jour

- RAS

### Nouvelles demandes / questionnement

- RAS

Le conseil citoyen remercie Mr le Maire. Il remercie les différents services de la ville pour leurs prises en considération à leurs divers questionnements et pour les réponses à leurs demandes.

---

Levée de séance : 20h 00.

---

**Prochains conseils citoyens**  
**8 octobre 2019 à 18h 00 Salle OMS**

---